

écoles primaires. Il prit des notes exactes : nature et mérite des travaux exposés, noms des instituteurs et des institutrices, adresses de ces derniers, etc. Ni les clameurs confuses qui s'élevaient intenses des différents quartiers de la Cité Blanche, ni les curiosités incomparables du fameux Midway-Plaisance n'arrêtèrent l'écrivain canadien dans l'accomplissement de son patriotique travail. Il voulait rendre justice à la petite école et inscrire son nom à côté de ceux des grandes institutions de son pays ; ce qu'il fit à son retour dans une des principales publications de notre province, au cours d'un article complet et marqué au soin de vastes connaissances en matière d'enseignement. Dans cet article de journal, le nom de l'instituteur, ce serviteur dévoué, mais souvent ignoré et presque toujours abandonné à lui-même, est mentionné avec orgueil en même temps que ceux des professeurs les plus en vue du pays. Cet homme d'Etat, ce journaliste, cet observateur impartial, c'était le président du Conseil législatif, le rédacteur en chef du *Courrier de St-Hyacinthe*, l'honorable M. Pierre Boucher de La Bruère. C'est donc avec raison, M. le Surintendant, que nous reconnaissons en vous un ami sincère, un protecteur dévoué.

Avant de terminer cette adresse, permettez-nous, M. le Surintendant, de vous offrir les vœux sincères que nous formons pour vous et votre famille, et de vous souhaiter succès et santé dans l'accomplissement de vos nombreux et délicats devoirs.

Les instituteurs catholiques de la circonscription de l'Ecole normale Laval.

C.-J. MAGNAN,

Président de l'Association

des instituteurs.

Québec, 1er juin 1895."

Voici la réponse de l'honorable M. de La Bruère :

« Monsieur le Président,

Messieurs les instituteurs de

la circonscription de l'Ecole

normale Laval.

Il me tardait de vous connaître et de pro-

fiter de la première occasion qui me serait offerte d'assister à vos importantes réunions. Ce jour est arrivé pour moi et je le salue avec plaisir, d'autant plus que vous voulez bien me féliciter sur ma nomination au poste de Surintendant de l'Instruction publique et m'offrir vos vœux pour le bien être de ma famille et le succès de la mission que j'ai à remplir.

Je comprends que ce succès peut dépendre, dans une certaine mesure, de la somme de travail et d'énergie que je déploierai dans l'accomplissement de mes multiples devoirs ; mais, pour suppléer à ce qui me manque et pour aider au succès de l'œuvre, je compte, je dois vous le dire, sur le dévouement des instituteurs, sur leur empressement à étudier le mouvement pédagogique dans les autres pays, sur leur esprit de travail et sur les principes sains qu'ils doivent inculquer à la jeunesse.

Vous savez parfaitement, Messieurs, que le rôle de l'instituteur ne peut se borner à enseigner la grammaire et l'arithmétique. Sa sphère est beaucoup plus large, et vous en marquez l'étendue lorsque, dans votre bienveillante adresse, vous parlez des trois grands éléments qui constituent toute véritable société ; l'Eglise, la Famille et l'Etat.

Tant que l'instituteur canadien basera son enseignement sur la religion, tant qu'il respectera l'autorité de la famille en matière d'éducation, tant qu'il considérera l'Etat comme le gardien des droits de la famille et le protecteur des droits de l'Eglise, il peut être sûr qu'il formera des hommes de caractère et qu'il préparera pour les générations à venir une ère intellectuelle des plus enviables au point de vue de la stabilité de la nation.

C'est pour avoir méconnu ces principes que certains peuples d'Europe gémissent aujourd'hui sous la férule du rationalisme.

Cependant ce rôle noble et fécond ne peut efficacement s'exercer que si l'instituteur reçoit du peuple aide et protection. Dans notre province, en beaucoup d'endroits malheureusement, on agit avec trop de parcimonie et, disons-le ouvertement, les instituteurs et les institutrices ne sont pas suffisamment rétribués. Les petits salaires éloignent de l'enseignement quelquefois des personnes compétentes ; ils arrêtent les vocations, et nous avons à gémir sur un état de choses